

Point 03 : Transition écologique – Pacte pour une logistique urbaine durable et résiliente

Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

L'optimisation de la logistique urbaine est aujourd'hui devenue un sujet majeur pour notre Métropole, tant le paysage dans le domaine a évolué (ça a été rappelé), avec l'explosion notamment de l'économie de plate-forme. Diagnostiquer, anticiper, agir, planifier sur ces sujets nous permettra, nous en sommes persuadés, d'agir concrètement pour répondre aux questions sociales, climatiques ou de santé publique qui en découlent.

En effet, les enjeux sont nombreux, comme le détaille le rapport de notre collègue Thibault Guiné : enjeux urbains, sociaux, environnementaux, économiques se déclinent dès lors qu'on aborde ce sujet.

Même si notre intercommunalité n'a pas compétence directe dans le domaine, elle peut et elle doit agir au bénéfice de son territoire et de ses populations. En cela, nous partageons bien évidemment la démarche collective comme le plan d'action proposé notamment autour des six axes thématiques que sont la réglementation des livraisons, le verdissement des flottes, l'amélioration des conditions de travail des personnels, ou encore l'optimisation de la logistique des chantiers.

A ce titre, notre territoire dispose de plusieurs atouts favorables au transport de proximité sur lesquels nous souhaitons insister, grâce notamment à notre fleuve, la Loire, véritable route naturelle, voie de communication aujourd'hui sous-utilisée. Cela a été rappelé par Monsieur Guiné : la logistique mise en place pour le futur chantier du pont pour limiter les impacts doit nous inviter à poursuivre nos efforts.

Il est nécessaire, comme les élus communistes le réclament depuis longtemps, d'accélérer sur l'usage notamment du barging par des clauses offensives dans nos marchés publics pour favoriser l'utilisation de la voie fluviale plutôt que la voie routière. D'autant que l'argument économique souvent utilisé pour favoriser la route au fleuve ne tient pas lorsque nous comptons les coûts indirects de ce type de mode d'acheminement, notamment pour ce qui est de l'état de nos voiries, de nos réseaux ou encore de la pollution de l'air, véritable bombe à retardement pour nos habitants, nos territoires.

Nantes, c'est aussi l'étoile ferroviaire en devenir qui pourrait pour un certain nombre de marchandises, colis, déchets, matériaux, arriver et partir du cœur de la métropole par fret ferroviaire. Oui, nous avons des atouts pour favoriser les échanges de proximité, les circulations apaisées, et améliorer la qualité de l'air que nous respirons.

D'autre part, l'instauration des Zones à Faible Émission à partir de 2025 sera une étape importante dans notre agglomération pour l'amélioration sur la qualité de l'air et la réduction des émissions de particules fines. Les réponses devront cependant être appropriées et des solutions nouvelles proposées. Si nous respirons tous le même air, nous n'avons pas tous le même salaire.

Ainsi, exclure l'ensemble des véhicules mis en circulation avant 2005 pour les moteurs essence et 2010 pour les moteurs diesel, peut nous conduire à une situation explosive, renforcer une forme de relégation sociale, impacter le tissu des PME et dégénérer en un conflit social majeur. Cette interdiction des vieilles voitures risquerait de pénaliser les classes populaires et les petites entreprises ou artisans qui n'auraient pas les moyens d'habiter en cœur d'agglomération et pas non plus les moyens d'acheter une voiture plus récente si un accompagnement plus fort de l'État n'était pas mis en œuvre.

C'est le sens d'ailleurs de l'appel récent des élus communistes pour que l'État soit au rendez-vous pour organiser avec nos Communes un accompagnement financier à la hauteur, notamment pour les classes populaires de notre pays. La transition écologique ne doit et ne pourra jamais se faire au détriment de ceux qui font vivre notre pays, au risque sinon de voir s'amplifier les fractures et les divisions. Nous tirons donc la sonnette d'alarme.

Enfin, la prise en compte par ce pacte des conditions de travail dans les métiers de la logistique traduit notre attachement à la responsabilité sociétale, sociale des entreprises, qui plus est dans un milieu professionnel où la précarité affecte, nous le savons, de nombreux salariés - il est bon de ne pas l'oublier.

Nous serons ainsi très attentifs aux déclinaisons concrètes de nos ambitions au bénéfice des travailleurs de ce secteur où règne malheureusement bien trop souvent la dérégulation, l'économie de la prédation, comme en témoignent les récents débats que nous avons eus à l'échelle nationale autour des dark kitchen ou encore de la protection sociale des travailleurs des plates-formes. Comme vous le comprenez, les élus communistes approuveront donc cette délibération et continueront à s'engager sur ces sujets majeurs pour l'avenir de notre Métropole.

Je vous remercie de votre attention.